

**ARRÊTÉ N° 2025-2026-21 PORTANT COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE
POUR LE RENOUVELLEMENT GÉNÉRAL DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS
AU CONSEIL DE L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION
(INSPÉ) DE L'ACADEMIE DE LA RÉUNION AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION**

SCRUTINS DU MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-2, L. 713-1 à L. 713-9, L. 719-1 et L. 719-2 ainsi que les articles D. 719-1 à D. 719-47 et D. 721-1 à D. 721-8 ;
- Vu les Statuts de l'Université de La Réunion ;
- Vu les Statuts de l'INSPÉ, mis à jour le 12 décembre 2019 ;
- Vu l'arrêté rectoral n°DSM5/2025 en date du 03 juillet 2025 instituant une Commission de contrôle des opérations électorales (CCOE) de l'Université de La Réunion ;
- Vu l'arrêté n°2025-2026-09 en date du 21 octobre 2025 relatif à l'organisation des élections pour le renouvellement général des représentants des personnels et des représentants des usagers au conseil de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) ;
- Vu l'arrêté n°2025-2026-12 en date du 04 novembre 2025 portant recevabilité des candidatures et composition des listes de candidats pour le renouvellement général des représentants des personnels et des usagers au conseil de l'INSPÉ ;

ARRÊTE

Article 1er : Lieux des bureaux de vote

Il est institué trois bureaux de vote pour les scrutins qui se dérouleront le :

**Mercredi 12 novembre 2025 de 9h00 à 16h00 (heure de La Réunion)
et de 8h00 à 16h00 (heure de Mayotte)
sans interruption**

- à La Réunion, INSPÉ situé sur le site de Bellepierre – 1 allée des Aigues Marines 97487 Saint-Denis (salle des conseils) ;
- à La Réunion, INSPÉ situé sur le campus du Tampon – 117 rue du général Ailleret 97430 Le Tampon (salle T03) ;
- à l'université de Mayotte – 8 Rue de l'Université de Mayotte BP 53 - 97660 Dembéni (auditorium).

Article 2 : Composition des bureaux de vote

Les bureaux de vote sont composés :

- à La Réunion, INSPÉ situé sur le site de Bellepierre :
 - Présidente : Guilène REVAUGER
 - Assesseures : Sabrina ICHOU
Florence MAILLOT
- à La Réunion, INSPÉ situé sur le campus du Tampon :
 - Présidente : Sarah LEMERCIER
 - Assesseures : Anaïs AMALOU
Sandrine HO-YING-LUNG
- à l'université de Mayotte :
 - Président : Patrick TCHONANG YOUNKAP
 - Assesseure : Coline THÉPOT

Article 3 : Exécution et mesures de publicité

La Direction Générale des Services de l'université est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage et tenu à leur disposition sur les lieux de vote.

Fait à Saint- Denis, le 10 novembre 2025

Le Président de l'Université de La Réunion

Signé

Pr. Jean-François HOARAU